

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'AUDIOVISUEL

Dossier de candidature

MASTER 2 Cinéma et Audiovisuel Parcours VFX/Architecture-Décor Année universitaire 2026 – 2027

Ce dossier concerne les étudiants qui sollicitent un accès aux M2 VFX/Architecture-Décor. Ce Master 2 Cinéma et Audiovisuel est des formations supposant une pratique audiovisuelle avérée et un ensemble de prérequis au moins équivalents à ceux acquis par les étudiants de l'ENSAV à ce niveau :

- technologie des caméras film et numérique
- prise de son mono et stéréo, montage son, mixage stéréo et notions des techniques audios.
- utilisation approfondie des logiciels de montage image et son professionnels.
- culture en esthétique cinématographique
- compétence en langue étrangère et pratique du sous-titrage
- plusieurs réalisations audiovisuelles personnelles en numérique ET en argentique (hors ateliers de réalisation universitaires non professionnalisés), à intégrer au dossier par lien internet **permanent** : Vimeo, Drive, youtube. Pas de transfert de fichiers.

La plupart des enseignements dispensés par les universités ne permettent pas à eux seuls de prétendre à une admission directe à l'ENSAV, s'ils ne sont pas complétés par une pratique personnelle, professionnelle ou associative de très bon niveau. Dans le cas contraire, nous conseillons vivement aux candidats de passer le concours d'admission en L3 de l'ENSAV, qui reste la voie d'accès majoritaire à l'École.

Nous attendons des candidats étrangers à l'admission au Master 2 une maîtrise de la langue française permettant de suivre l'ensemble des cours de la formation et de communiquer avec les étudiants et les professeurs de l'école. Chaque candidat étranger retenu pourra être contacté par téléphone ou convoqué pour un entretien oral en français.

Pour le parcours VFX/Architecture-Décor, les étudiants peuvent avoir des formations initiales issues des Arts plastiques, Arts appliqués, Design, Infographie, Décor, Scénographie, Architecture, Architecture d'intérieur.

Seul parcours disponible : VFX / Architecture-Décor

À renvoyer impérativement avant le 26 juin 2026 (minuit)

NOM :

Prénom :

N° INE :

Date et lieu de naissance :

N° Sécurité Sociale :

Nationalité :

Adresse :

Tél. :

Mel. :

DIPLÔMES OBTENUS

Bac ou équivalent :

Année d'obtention :

Diplômes obtenus :

Diplôme en cours de préparation :

Date :

ACTIVITÉ(S) PROFESSIONNELLE(S) ÉVENTUELLE(S)

(Exposez brièvement la nature de votre fonction, l'ensemble de vos activités)

FORMATION AUDIOVISUELLE DÉJÀ SUIVIE

(Précisez le contenu des programmes et les exercices déjà réalisés)

EXPÉRIENCE PERSONNELLE ET/OU PROFESSIONNELLE EN AUDIOVISUEL

Établissez une liste précise (titre, format et particularités) des productions et joignez une copie de chacune d'elles (fichier à télécharger ou lien de consultation).

Si votre filmographie est trop importante, merci de réaliser un montage d'extraits.

DANS QUEL BUT PRÉCIS SOUHAITEZ-VOUS PRÉPARER LE MASTER ?

(Joignez une lettre de motivation en précisant votre projet professionnel).

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de cette formation ?

CE DOSSIER EST À RETOURNER UNIQUEMENT PAR MAIL

AVANT LE 26 JUIN 2026 (minuit)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- une photo d'identité
- un scan de tous les diplômes obtenus
- un scan des relevés de notes obtenus
- une lettre de motivation
- un curriculum vitae détaillé

- pour le parcours VFX/Architecture décor, fournir un portfolio.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.
Après délibération de la commission, les résultats seront donnés
avant le 3 juillet 2026.

A renvoyer uniquement par mail à :

ensav@univ-tlse2.fr